

# ATTENTION ... ALERTE !

Les vacances estivales décidément n'épargnent pas les sophrologues ou supposés tels !

Je reçois en y prêtant une attention mitigée, un mail de l'association AFNOR qui prétend (pourquoi pas ?), recueillir « les éléments qui permettront de statuer sur la proposition d'ouverture de travaux de normalisation sur la sophrologie. Il s'agit de la norme qui visera à définir ce qu'est la sophrologie, de spécifier les exigences de services, fournir des recommandations et proposer de mettre en place une commission de normalisation. »

Quelles prétentions !

Depuis la création de la sophrologie en 1960, se poser la question sur les normes de la sophrologie relève d'une intention naïve malgré la bonne fois de personnes qui risquent de lancer, une fois de plus, les sophrologues dans des discussions épuisantes, stériles autant qu'illusoire et ridicules.

Alfonso CAYCEDO, dont j'ai été le premier compagnon de fondation en France, a donné strictement dès 1960, les normes de la sophrologie. C'est incroyable de penser qu'en 2018 on se trouve devant la reprise de questions qui représentent un rabâchage, une suite de discussions dont sont victimes les personnes ignorantes.

N'oublions pas que la sophrologie est née au sein de la médecine et que je n'ai pas toujours été, et loin de là, du même avis commercial que CAYCEDO, mais il est tout de même ahurissant de voir cette question remise sur le tapis.

Depuis 58 ans, nos rencontres et nos recherches se sont poursuivies et ont abouti à des définitions précises. Les sophrologues vétérans ou juniors ont autre chose à faire que de se lancer dans de pareilles histoires. Au contraire, je ne puis que leur recommander d'étudier, de s'informer, de se rencontrer, d'écrire, de travailler.

Heureusement la sophrologie a pu échapper à la commercialisation dans le mauvais sens du mot, c'est ainsi qu'une ultime marque déposée par CAYCEDO sous le nom de SOPHROCAY brevetée n'a engendré qu'un intérêt relatif et non durable. Ne soyons pas piégés, nous avons autre chose à faire que de réviser ce qui n'est pas révisable et que de définir ce qui est déjà largement défini d'autant plus qu'Alfonso CAYCEDO est décédé l'année dernière

Ajoutons que le Ministère du Travail, c'est-à-dire l'ÉTAT, par le biais du RNCP (Registre National des

Compétences Professionnelles) a reconnu officiellement la profession de sophrologue, exigeant pour les candidats de satisfaire à des normes précises sous l'enseignement de professeurs connus et reconnus.

Soyons optimistes dans l'harmonie !